

Propositions pour un budget triennal 2013-2015

Au cours de ce CIAS, les organisations syndicales ont émis, dans le cadre du prochain budget triennal, des propositions concrètes chiffrées (détaillées dans les pages suivantes) tant sur les aides à la famille qu'une ce qui concerne le logement ou la restauration pour permettre à une importante majorité d'entre vous de bénéficier des prestations sociales.

De plus, de nouvelles mesures seront à prendre pour répondre à des besoins maintes fois exprimés ou nouveaux comme « l'aide aux étudiants ».

Ce budget alternatif proposé par les organisations syndicales est en attente d'arbitrage budgétaire.



Zoom sur les bilans des deux exercices précédents

2011 : La consommation de crédits soit 125,47 M€ a progressé de 9,5 M€ par rapport à 2010.

Comparaison 2011-2012 : en millions d'euros

Crédits consommés	AMD	CV	CESU	Crèches	AIP	Logement	SRIAS
2011	0	28,03	57,29	18,21	3,34	6,38	1,91
2012	10	31,85	57,08	20,33	4,80	5,43	2

2012 : le taux de consommation de crédits disponibles est de 95 % au 8 juin 2012 soit 140,65 M€ en CP et 128,44 M€ en AE.



Eclairages : bilans et perspectives

1 - Les aides à la famille :

L'UNSA soutient une politique volontariste d'aides à la famille. Ces aides représentent 85% du budget de l'action sociale.

CESU pour la garde des enfants

Cette mesure a été revalorisée en 2011.

- ➔ CESU 0-3 ans : 106 000 demandes,
- ➔ CESU 3-6 ans : 87 000 demandes.

☒ **Perspectives 2013-2015 : augmentation de + 1% des crédits annuels.**

➤ **Réflexion de mise en place d'un CESU pour les 6-12 ans.**

Crèches

2025 berceaux ont été réservés en 2012, 550 nouvelles demandes sont en attente.

☒ **Perspectives 2013-2015 :**

- Doubler le parc et stabiliser les réservations sur 4 ans soit : 28.9 M€ en 2013,
- Récupérer les fonds de concours des contrats enfance jeunesse : 0.500 M€,
- Prévoir le renouvellement des réservations par tiers,
- Créer des crèches administratives dans les grandes agglomérations,
- Mettre en place un logiciel de suivi des réservations.

Aide au Maintien à Domicile (AMD)

→ Décret n° 2012-920 du 27 juillet 2012 relatif à l'introduction d'une aide au maintien à domicile pour les retraités de l'Etat ;

→ Arrêté du 27 juillet 2012 relatif au barème de l'aide au maintien à domicile pour les retraités de l'Etat.

Mettre en œuvre cette prestation au 1er septembre 2012 soit : 10 M€

☒ **Perspectives 2013-2015 :**

Prévoir l'augmentation successive des 6ème, 7ème et 8ème tranches d'ici 2015 soit :

- 2013 : 10 M€ - 2014 : 15 M€ - 2015 : 28 M€.

Chèques-vacances

+ 20 % de dossiers servis entre octobre 2011 et mars 2012

☒ **Perspectives 2013-2015 :**

Mesurer l'effet de la révision du barème en 2011,

Relancer un plan de communication pour toucher plus d'agents,

Créer de nouvelles tranches : 5 % pour le tiers non éligible actuellement et 35 % pour les moins de 30 ans,

Prestations étudiants

Prévoir une prestation pour les enfants des agents qui entreprennent des études supérieures les obligeant à quitter le domicile familial, soit 100 000 jeunes.

☒ **Perspectives 2013-2015 :**

- 40 M€ en 2013,
- 60 M€ en 2014,
- 80 M€ en 2015.



2-Les aides au logement :

A I P

- 6300 bénéficiaires de moins de 30 ans en 2011 soit 3.34 M€.

☒ **Perspectives 2013-2015 :**

2012 : 4,8 M€,
2013 : 5 M€.

Logements

-2011 : 4.9 M€ en AE et 6,4 M€ en CP;

☒ **Prévisions 2013-2015 :**

Mettre en place une étude des besoins dans les régions notamment dans celles sous tension et réaliser un état des lieux du « 5% préfectoral » de 5,4 M€ en CP en 2012 à 10,5 M€ en 2012,

Mettre en place des commissions de suivi, un logiciel de gestion ainsi qu'une bourse de logement.

3- Les aides à la restauration :

☒ Perspectives 2013-2015 :

- Augmenter la prestation repas,
- Réaliser un état des lieux des RIA,
- Prévoir la rénovation des RIA :
2013 : 13.9 M€ - 2014 : 12.9 M€.

4- Les aides aux SRIAS :

☒ Perspectives 2013-2015 :

- Renforcer les appuis humains et technique ainsi que le budget des SRIAS pour l'accès aux loisirs, culture et sports des agents,
- Soutenir et dynamiser leurs projets : crèches et logements.
2012 : 2 M€ - 2015 : 5.2 M€

5- Révision de la circulaire de 1998 :

→ Circulaire FP/4 n° 1931 - 2B n° 256 du 15 juin 1998 relative aux prestations d'action sociale à réglementation commune : dispositions applicables aux agents des administrations centrales et des services déconcentrés de l'État.

- Ouvrir rapidement un groupe de travail pour réviser cette circulaire relative à toutes les prestations sociales qui devraient être plus communes entre les agents de la FPE.

Réponse de la DGAFP

- La ministre de la Fonction publique est attentive à ce dossier.
- Rappel d'un contexte budgétaire difficile.
- Rencontre avec l'ANCV pour une nouvelle campagne de communication et bilan avant l'ouverture du plan d'automne.
- Prestation « étudiants » : établir les bases de négociation en CP « famille » à l'automne.
- Porter une attention particulière sur la situation des DOM et Mayotte.
- Échanger plus d'éléments d'informations avec les ministères (rapports d'activité, synthèses).
- Publier un texte permettant de sécuriser les prestations sociales et rappeler qu'elles sont affranchies des cotisations URSAFF, CSG.



Ephéméride

Prochain CIAS : 24 octobre 2012

Réunions préparatoires :

CP Famille	:	19 septembre 2012
CP Restauration	:	26 septembre 2012
CP Logement	:	4 octobre 2012
CP SRIAS	:	10 octobre 2012
CP Budget	:	17 octobre 2012
18 - 19 octobre : journées d'études des présidents SRIAS		

